



**VOUS AUSSI,  
DEVENEZ BIOPARTENAIRE® !**

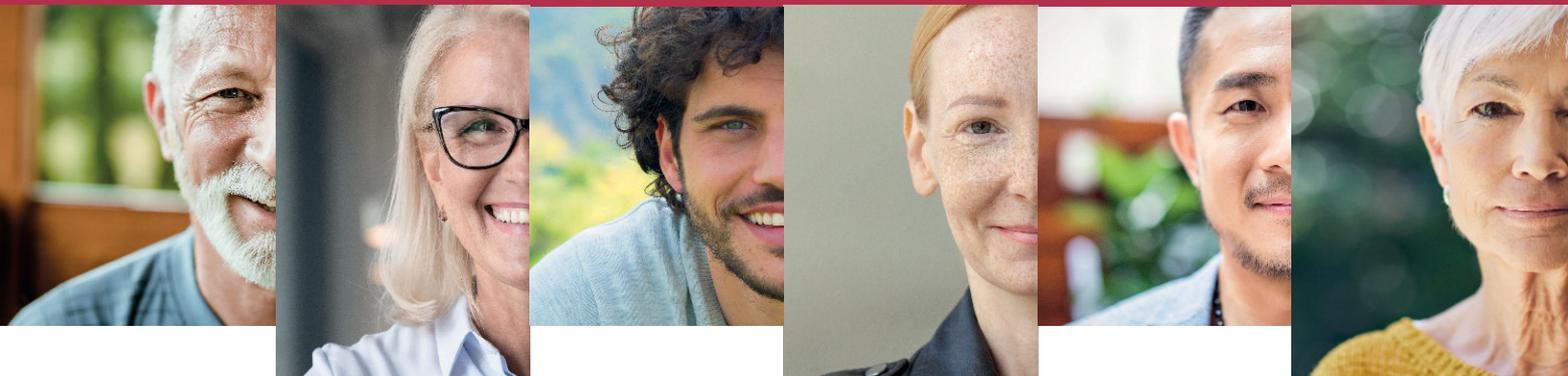
Retrouvez tous les engagements,  
tous les produits labellisés, tous les Biopartenaires  
et tous les Biopartenariats sur :

[www.biopartenaire.com](http://www.biopartenaire.com)

Création : TERRENEUVE Crédit photos : istock

**EN UN COUP D'ŒIL,  
REPÉREZ CE LABEL ET SOYEZ SÛR  
D'ACHETER BIO RESPONSABLE.**

[www.biopartenaire.com](http://www.biopartenaire.com)



### **Pourquoi un produit est-il labellisé BIOPARTENAIRE® ?**

Parce qu'il contient **au moins 50 % d'ingrédients\*** issus de Biopartenariats : des **chaînes d'engagements réciproques et équitables** entre Biopartenaires, en France et dans le monde.

### **Pourquoi créer des Biopartenariats ?**

Parce que l'économie actuelle doit changer de modèle pour un futur soutenable.

### **Pourquoi devient-on Biopartenaire ?**

Pour **s'engager ensemble, paysans, fabricants, distributeurs, consommateurs**, et travailler ensemble à une Bio responsable au service de ce futur.

### **Pourquoi la Bio défendue par les Biopartenaires est-elle plus responsable ?**

- Parce qu'elle rémunère les agriculteurs au **prix juste**, en France comme ailleurs.
- Parce qu'elle participe à la justice sociale et **l'amélioration des conditions de vie** comme de travail, en France et dans le monde.
- Parce qu'elle **protège les sols, la biodiversité et le climat**.
- Parce qu'elle est **transparente sur le respect des engagements** agricoles, commerciaux, sociaux et écologiques.

### **Pourquoi BIOPARTENAIRE® est-il un label unique ?**

- Parce qu'on le trouve uniquement chez **les enseignes spécialisées bio**.
- Parce que c'est le seul label Bio & équitable qui garantit **le respect des Biopartenariats en France et dans le monde**, avec des **contrôles par un organisme indépendant à chaque étape de la chaîne** : des Biopartenaires paysans jusqu'aux Biopartenaires fabricants, de la terre jusqu'au produit que vous tenez en main.
- Parce que c'est **un label participatif**, géré en intelligence collective dans une association non lucrative, dont les membres progressent ensemble dans l'exigence, l'échange et l'émulation.

### **Pourquoi acheter un produit labellisé BIOPARTENAIRE® ?**

Parce que c'est un bon produit, au prix juste, qui vous permet de **consommer bio, équitable et responsable** en contribuant par votre choix aux Biopartenariats et leurs impacts positifs.

\* Valable pour 85 % des produits alimentaires labellisés en 2021, 100 % dès janvier 2022 (hors cosmétique).

